

*Ministère de la Santé,
de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
Secrétariat d'Etat aux Sports, à la Jeunesse et à la Vie associative*

La Ministre

Le Secrétaire d'Etat

Paris, le **23 MAI 2008**

Monsieur le député, *Cher Bernard*

Nous avons le plaisir de vous informer que le conseil d'administration du Centre national pour le développement du sport (CNDS), réuni le 17 avril 2008, a décidé l'attribution d'une subvention d'un montant de 120 000 € pour la création de vestiaires et l'aménagement de locaux au stade municipal de la Vernède à Mandelieu-la-Napoule.

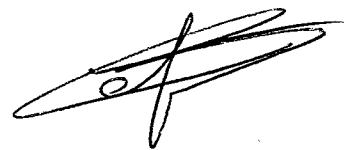
La décision attributive précisant les conditions de la mise en paiement de cette subvention sera prochainement adressée par le directeur général du CNDS au maître d'ouvrage.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le député, l'expression de nos salutations distinguées.

Amitié fidèle,



Roselyne BACHELOT-NARQUIN



Bernard LAPORTE

Monsieur Bernard BROCHAND
Député des Alpes-Maritimes
Maire de Cannes
Maison du Mouvement
19 place du marché Forville
06400 CANNES